

**Association des Amis de Songpelsé**  
**Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mars 2019**

Le Président Jean-Daniel Bertholet ouvre l'assemblée à 19h40.

**1. Listes de présence**

Les listes de présence circulent dans l'assemblée. 82 personnes les signent.

**2. Rapport du Président**

Jean-Daniel Bertholet remercie les nombreuses personnes présentes d'avoir consacré leur soirée à notre association. Il nous informe également qu'un grand nombre de membres ont pris la peine de s'excuser.

Certainement pressé de donner des nouvelles du Burkina, il enchaîne directement avec son rapport, moment phare de cette assemblée.

10 ans déjà que l'association est active en Afrique ; personne n'aurait pu à l'époque imaginer la richesse et l'intensité des échanges et des rencontres, ni le soutien fantastique et durable que vous nous apportez tous.

Il nous commente le voyage qu'il a fait sur place à la fin de l'année dernière, en compagnie de son épouse et de Jean Schaub. En 2018, différents forages, busages de puits, moulins, écoles ont été réalisés et des ânes ont été offerts. A Watinooma, le moulin électrique est prêt à démarrer. A Goghin II, les 3 classes à peine terminées, une tempête a emporté la toiture, qui a pu être rapidement réparée. A Songpelsé, le forage pour l'école a pu être réalisé... Ceci tout en soutenant les cantines scolaires en fonction des besoins. Les nombreuses réalisations ont été visitées, le voyage a été intensif ! Les projets avancent, l'argent envoyé est bien utilisé pour les nouvelles installations, avec toutefois un bémol concernant l'entretien sur le long terme, qui leur incombe mais qui semble encore difficile à anticiper pour eux. Les visites ont ainsi été l'occasion de soutenir Claire en insistant sur ce point.

Dans les bonnes nouvelles, les récoltes ont été bonnes et l'approvisionnement en céréales devrait suffire pour faire le joint jusqu'en septembre ; les maraîchages ont pris de l'ampleur grâce au meilleur accès à l'eau, permettant la culture d'une grande variété de légumes.

Il remercie les 177 donateurs qui ont permis ces réalisations, et notamment:

- La Commune de Bière, qui avec 1ct par m3 d'eau vendue, a une fois encore versé plus de 1000.-
- Les entreprises Barbey, Guy Authier, Gavin SA, Mosini et Caveziel, Sgrave SA, Membrez Daniel, Laurent Membrez SA, Thinguely voirie SA, AT info02 SàRL (Jean Schaub), Merk pharma, le Bureau d'ingénieurs Xylon, le Café du Commerce à Bière, Aligros, Le Foyard, La Boucherie de L'Isle et la Raiffeisen du Mont Tendre.
- Chaque don compte et comme notre caissier va le présenter, chaque sou versé est utilisé sur place.

Pour 2019 les projets ne manquent pas :

- Construction de 3 classes pour le village de Napakoutou, ainsi qu'un forage pour cette école ; à noter que la population s'est engagée à équiper les classes.

- Un home pour handicapés et accidentés de la route nous a demandé un mini château d'eau, la pompe manuelle étant difficile à utiliser par les pensionnaires.
- Goghin II demande la construction de 3 classes, qui permettraient aux élèves de faire tout leur cycle primaire sur place ; eux aussi s'engagent à équiper les classes.
- Et toujours busage de puits, achat de pompes, soutien au poulailler et notre priorité : le repas des enfants.

Il souligne enfin que si nous participons activement au financement de certains projets, sur place des initiatives démarrent aussi, notamment des projets de tissages, couture, artisanat, etc que les dames peuvent effectuer chez elles avec les machines du centre de Songpelsé dès qu'elles ont le moindre « temps libre ».

Il clôt son rapport en remerciant chacun très chaleureusement.

### **3. PV de l'assemblée générale 2018**

Le Président passe la parole à la secrétaire, qui en fait la lecture. Le PV ne suscite ni question ni remarque; il est accepté par acclamations.

### **4. Rapport du Caissier**

Notre Maître des Comptes Ernest Tellenbach remercie chacun de sa présence, marque de soutien et d'encouragements, puis il nous présente quelques chiffres significatifs des comptes 2018. Il relève que la fortune est répartie sur 2 comptes, pas de caisse, pas de passif.

- le solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'élevait à 6235.11, au 31 décembre il s'élevait à 6'544.72 soit une augmentation de fortune de 309.61
- le comité, par la vente de divers objets sur les marchés (bougies, confitures), ainsi que l'assemblée générale a pu récolter la somme de 6'055.50
- les dons de particuliers, soit chacun de vos dons, se montent à 41'852.80. Une foule de petits dons - chacun donne un peu, souvent. C'est ce qui fait que l'action se poursuit année après année.
- les entreprises ont donné 4'650.-
- le don des communes est particulièrement apprécié sur place, le soutien des autorités est très important pour eux. Il représente 1455.- en 2018.
- une personne active au Burkina a demandé que son action soit reliée à notre association, comptabilisant un don de 11'000.-

Tout ceci permettant un total de 70'220.91, dont 64'953.69 envoyés au Burkina en 2018, le solde ne restant que peu de temps sur les comptes pour le projet suivant.

Il relève que les frais sont très faibles et limités aux frais de CCP et de transfert : 316.75, soit 0.49% des dons, ce qui permet d'affirmer que chaque sou donné est vraiment utilisé sur place.

Ernest remercie chacun pour sa présence, c'est une magnifique soirée à vivre ensemble !

### **5. Rapport de la commission de vérification des comptes 2017**

Monsieur Laurent Bertholet présente le rapport de la commission, composée de lui-même et de Jean Schaub vérificateur, Michel André s'étant excusé.

Après avoir effectué les vérifications d'usage, la commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la commission, au caissier, ainsi qu'au comité.

Le rapport et ses conclusions sont acceptés par lever de mains, à majorité évidente.

#### **6. Election de la commission de vérification des comptes 2018**

Jean Schaub devient rapporteur, Michel André devient vérificateur et Lucien Ringoir, après une campagne enthousiaste, est élu par acclamations à la place de suppléant.

#### **7. Parole à la Commune de Bière**

Remplaçant le syndic, Jean Schaub souhaite la bienvenue à chacun au nom de la Commune de Bière. Il souligne que nos autorités sont impressionnées par l'engagement et l'organisation de l'association, et nous souhaite bon vent pour le futur et la participation des donateurs.

#### **8. Divers et propositions individuelles**

Jean-Daniel relève qu'un gros don arrivé pendant leur voyage a permis d'installer un forage près de l'école de Songpelsé. Il indique qu'il servira à la consommation d'eau des élèves, au jardin didactique tout près de l'école et aux cuisinières dont les cuisines sont tout près du point d'eau. Il souligne que le forage est le seul système qui permet de garantir la potabilité de l'eau. Marianne Tellenbach tient à remercier au nom de tous Jean-Daniel Bertholet, qui se dévoue corps et âmes pour l'association, elle est soutenue par les applaudissements de l'assemblée ; celui-ci, comme à son habitude, lui retourne le compliment – elle fabrique énormément de bougies – ainsi qu'au comité et à sa famille pour les diverses actions entreprises.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 20h08, afin de passer à l'apéritif.

Fait à Bière, le 12 mars 2019,

La Secrétaire  
Valérie Ringoir